

Projet City Stade

La ville vous informe que l'aménagement d'une aire de jeux city stade est actuellement en cours d'études.



Le cabinet IDONEIS, société d'architecture et d'ingénierie, en collaboration avec la direction des services techniques a mené les études d'implantation, plans et notices nécessaires au dépôt du permis d'aménager qui sera instruit dans les prochains mois.

Bon à savoir !

Le terrain dit du "buisson pouilleux" situé à l'entrée sud de la ville devant accueillir le projet, se situe sur une parcelle triangulaire le long de l'avenue de la libération et la route départementale (voir zone d'implantation). La zone d'implantation correspond à une très grande surface d'espaces verts bordés d'arbres formant des écrans de verdure. Une aire de jeux en enrobé - terrain de basket- a déjà été créée sur cette parcelle.

Le projet consistera à implanter une aire de jeux de type city stade (accessible P.M.R) et des allées de desserte sans modifier le site. Les allées piétonnes seront réalisées en stabilisé. Les différents composants de l'aire de jeux seront exécutés en bois autoclavé ou avec des éléments métalliques laqués, sous réserves des prescriptions des services instructeurs.

De part la localisation et la nature du terrain pressenti pour accueillir le projet, les délais d'instruction du permis d'aménager peuvent atteindre 8 à 9 mois après dépôt auprès des autorités administratives. Ces délais seront utilisés pour mener les études de consultation et marché associées au projet.

Une subvention d'un montant prévisionnel maximum de 102 268,82 € a été attribué à la ville par la préfecture du Val d'Oise (D.E.T.R). Un second dossier de subvention sera également établi auprès de la région Île de France.

Objectif : inauguration et ouverture de l'équipement au public au premier semestre 2022 !

